



HAL
open science

Les occupations pré et protohistoriques de “ la Petite Moussigère ” (Puyréaux, Charente)

Johanna Recchia, José Gomez de Soto, Aurélie Ajas, Vincent Ard,
Jean-Baptiste Caverne, Justine Papon

► **To cite this version:**

Johanna Recchia, José Gomez de Soto, Aurélie Ajas, Vincent Ard, Jean-Baptiste Caverne, et al.. Les occupations pré et protohistoriques de “ la Petite Moussigère ” (Puyréaux, Charente). “Entre deux mers”, Sep 2016, Bayonne, France. pp.151-159. hal-02068341

HAL Id: hal-02068341

<https://hal.science/hal-02068341>

Submitted on 2 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Actes des 12^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente
Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) - du 27 septembre au 1^{er} octobre 2016



« ENTRE DEUX MERS »

&

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

Sous la direction de

PABLO MARTICORENA, VINCENT ARD, ANNE HAGLER, JESSIE CAQUEZ,
CHRISTOPHE GLABERT & INGRID SÉNÉPART

AEP

ARCHIVES D'ÉCOLOGIE PRÉHISTORIQUE
TOULOUSE 2018

LES OCCUPATIONS PRÉ ET PROTOHISTORIQUES DE « LA PETITE MOUSSIGÈRE » (PUYRÉAUX, CHARENTE)



Johanna Recchia, José Gomez de Soto, Aurélie Ajas, Vincent Ard,
Jean.-Baptiste Caverne, Justine Papon
avec la collaboration d'A. Dufournet, Anne Hauzeur, M. Tillier

Résumé

Fouillé dans le cadre de la mise aux normes de la RN10 entre Mansle et Tourriers, le site de « La Petite Moussigère » située sur la commune de Puyréaux, en Charente, a mis en évidence des vestiges relatifs à des occupations datables du Néolithique final et de l'âge du Bronze pour l'essentiel. La prescription avait en effet été motivée par la présence de structures en creux (fosses, fossés, trous de poteau) et de concentrations de mobilier céramique, dont une anse nasiforme attribuable à l'Artenacien. La suspicion d'un niveau de sol en place, confirmée par l'étude pédostratigraphique du site, a conduit lors du décapage à coter au théodolite l'ensemble du mobilier issu d'un niveau de pédogénèse. Il a été mis au jour des fosses, des ensembles de trous de poteau permettant de restituer des plans de bâtiments, ainsi que deux enclos dont la vocation funéraire est fortement suspectée. Si l'étude du mobilier a permis de diagnostiquer la présence de productions lithiques et céramiques attribuable au Néolithique final, ces vestiges sont toutefois pour la plupart associés à des niveaux de colluvionnement et ne documentent pas l'occupation en elle-même. Le mobilier trouvé dans le comblement des structures en creux ne livre pas assez d'éléments discriminants pour caractériser une tradition culturelle, et la place elle-même du mobilier pose plusieurs difficultés d'interprétation.

Mots-clés

Néolithique ; Artenac ; Campaniforme ; âge du Bronze ; habitat ; enclos funéraire

Abstract

"The Petite Moussigère" site, which is situated in the township of Puyréaux in the Charente department of France, was excavated in the process of bringing National Road 10 up to code between Mansle and Tourriers. Artifacts were discovered in relation to occupation surfaces that, for the most part, can be dated to the Late Neolithic and the Bronze Ages. In fact, the excavation order was motivated by the presence of hollows (pits, ditches, and postholes), as well as clusters of ceramic artifacts, including a nose-shaped handle that can be attributed to the Artenacian culture. The hypothesis of a ground level *in situ*, which was confirmed through pedostratigraphic exploration of the site, led to the plotting of all artifacts originating from a pedogenetic level with a theodolite during excavation. Pits and clusters of postholes were discovered, which allowed for the reproduction of the layouts of buildings, as well as two enclosures which are strongly suspected to have been used for funerary purposes. Despite the fact that the examination of the artifacts allowed researchers to confirm the presence of lithic and ceramic production that can be attributed to the Late Neolithic, for the most part these artifacts are associated with colluvium levels and are not a record of the occupation itself. The artifacts found in the fill inside the hollows do not provide enough distinct elements to individuate a culture, and the placement of the artifacts themselves also creates several obstacles to interpretation.

Key-words

Neolithic; Artenacian culture; Bell-beaker culture; Bronze Age; Dwelling; Mortuary enclosure

SUR LA PISTE D'UNE OCCUPATION DOMESTIQUE DE LA FIN DU NÉOLITHIQUE EN RUFFÉCOIS.

Les opérations de fouilles se sont déroulées dans le Ruffécois, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Angoulême, sur la commune de Puyréaux (Charente) au lieu-dit « la Petite Moussigère ». Elles se sont étendues sur une emprise de 3300 m² (fig. 1, n° 1). Les opérations de diagnostic menées par S. Lévêque (INRAP) avaient mis en évidence des vestiges à caractère domestique associés à une anse nasiforme typique de la culture arténacienne du Néolithique final. Cette période étant essentiellement documentée dans le Nord de la Charente par les réutilisations de monuments funéraires mégalithiques construits au Néolithique moyen (Burnez, 1976 ; Ard et al., 2016), la suspicion de la présence d'un habitat matérialisé par des structures en creux et par des zones de concentrations de mobilier ouvrait de nouvelles perspectives.

L'étude des relations entre les ensembles sédimentaires, les creusements des structures et le mobilier a toutefois mis en lumière une réalité plus complexe.

Contexte géomorphologique et implantation du site

L'étude géomorphologique a mis en évidence une succession d'ensembles sédimentaires (fig. 1, n° 2) montrant que la formation du site fut conditionnée par la paléo-topographie de la terrasse de la Charente formant le substrat (UPS 4). L'unité sus-jacente (UPS 3) porte les stigmates d'un froid intense caractérisés par des fentes de gel. Présente uniquement au sein du paléo-vallon, l'UPS 7 correspond à un horizon Bt fossile sur alluvions [?] ou alluvions colluviées. Les structures s'ouvrent au sommet de cette unité et l'affectent jusque dans l'unité 3. Elles sont scellées par la mise en place de l'UPS 2 par colluvionnement. Enfin un apport de colluvions, probablement au cours du petit âge glaciaire (XIV^e/XV^e siècle), sur lequel se développe le sol actuel a également été documenté. Les vestiges archéologiques, creusements et mobiliers, sont documentés dans les UPS 3, 7 et 2, mais ne relèvent pas systématiquement des mêmes logiques. Le creusement des structures n'est perceptible que dans l'UPS 7 et l'UPS 3, le mobilier contenu dans l'UPS 2 est quant à lui apporté par colluvionnements.

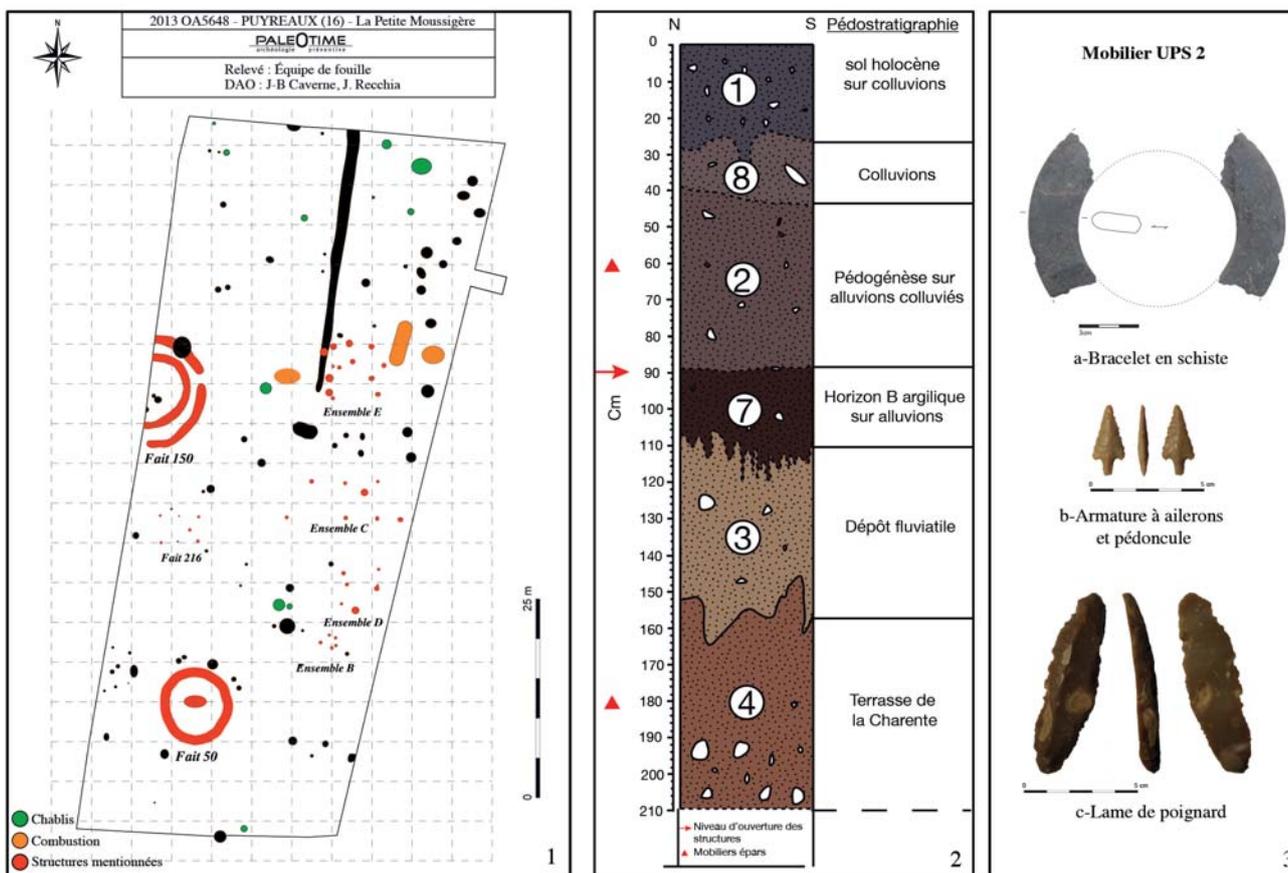


Figure 1 : 1 – Plan du site de la Petite Moussigère (DAO : J.-B. Caverne et J. Recchia) ; 2 – Coupe pédostratigraphique (DAO : A. Ajas) ; 3 – bracelet en schiste (photo : A. Hauzeur) ; 4 – armature à ailerons et pédoncule (Photo : J. Papon) ; 5 - lame de poignard (Photo : J. Papon).

Les vestiges d'une occupation néolithique en marge de l'emprise de fouilles (L'UPS 2)

L'UPS 2 qui scelle l'occupation de « La Petite Moussigère » contenait des éléments céramiques attribuables à l'Antiquité, alors que d'autres vestiges céramiques et lithiques se rapportent à des traditions du Néolithique final. Les éléments les plus typiques consistent en une armature à ailerons et pédoncule et une lame de poignard en silex crétacé blond local (*fig. 1 : n° 3*). Notons également un fragment d'anneau-disque en schiste. Ces bracelets datent du Néolithique ancien (Laporte et Gomez de Soto, 2001), mais il n'est pas rare d'en trouver des fragments réutilisés au cours du Néolithique récent ou final, souvent (ce qui n'est pas le cas ici) après perforation de leurs extrémités pour les transformer en pendeloques (Burnez, 1976).

Transportés par des phénomènes de colluvionnement, ces éléments proviennent du promontoire qui domine le site au sud-est de l'emprise et suppose une occupation au Néolithique final implantée sur les hauteurs. L'articulation entre ces apports et les occupations de « La Petite Moussigères » soulève ainsi quelques difficultés qui constituent l'une des problématiques majeures de ce site.

La position du mobilier sur le site de « La Petite Moussigère » : entre remobilisation et effet palimpseste (L'UPS 7)

Si toutes les structures sont creusées dans l'UPS 3 qui forme le substrat, il a été constaté qu'elles le sont également dans l'UPS 7, là où celle-ci n'a pas été lessivée, ce niveau sédimentaire correspondant à une pédogénèse des colluvions (UPS 2) déplacées depuis le sommet du coteau. En d'autres termes, lorsque les structures furent creusées, du mobilier provenant du coteau avait potentiellement déjà été colluvionné et remobilisé. L'UPS 7 est donc susceptible de contenir en palimpseste à la fois du mobilier qui documente l'occupation de « La Petite Moussigère », mais aussi du mobilier apporté par les colluvions, par ailleurs probablement piégé dans les structures lors de leur creusement.

Les vestiges à caractère domestique

À l'exception de quelques structures modernes, l'ensemble des vestiges se rapporte essentiellement à des phases d'occupation allant du Néolithique final à l'âge du Bronze. En plus des difficultés liées à la position incertaine du mobilier, l'indigence de celui-ci dans certaines fosses et trous de poteau, ainsi que ses aspects peu caractéristiques n'ont pas toujours permis d'éclaircir avec précision les phases chronologiques auxquelles se rapportent les structures. En dehors des fosses, souvent conservées sur une faible profondeur et ne contenant que du mobilier en position secondaire, on note au nord et au nord-est de l'emprise quelques larges fosses de combustion mais n'ayant livré pas ou peu de mobilier.

Ce sont les ensembles de trous de poteau organisés qui ont livré les informations les plus pertinentes. Certains ensembles sont par ailleurs associés à des concentrations de mobilier contenu dans l'UPS 7, dont l'étude de la fragmentation et de la répartition, tant stratigraphique que planimétrique, permet d'exclure pour partie une position indirecte.

La pédogénèse des UPS 2 et 7 a fortement homogénéisé les niveaux d'apparition des structures et a également participé à la transformation chimique de l'UPS 3. Aussi, il est probable que les structures les moins profondes aient été entièrement altérées par la pédogénèse, expliquant ainsi la conservation différentielle des structures. Malgré cette contrainte, des ensembles cohérents ont pu être mis en évidence. Sur les 69 trous de poteau documentés, nous ne traitons ci-après que les ensembles ou les faits pertinents.

Le bâtiment 216

Situés à l'ouest de l'emprise de fouille, sept trous de poteaux conservés sur une faible profondeur (entre 0,10 et 0,25 m) dessinent le plan d'un bâtiment quadrangulaire de 5 m de long sur 3,5 m de large (*fig. 2, n° 1*). Seul un trou de poteau contenait une pierre calcaire posée de champ, probable vestige d'un calage. Des négatifs de poteau ont été perçus dans deux des creusements, de section quadrangulaire. Les mobiliers céramique et lithique (*fig. 2, n° 2 et 3*) n'ont livré aucun élément typologique permettant de discriminer une tradition néolithique d'une tradition de l'âge du Bronze, le fragment de bol livré par le trou de poteau 98 étant ubiquiste.

L'ensemble B

Sept structures dont l'ouverture est perceptible dès l'UPS 7 constituent cet ensemble (*fig. 2, n° 4*). Leur diamètre varie entre 0,25 et 0,40 m et leur profondeur conservée entre 0,12 et 0,40 m. Le creusement 065 recoupé par le 217 est le plus remarquable. Un calage de poteau constitué de trois blocs de calcaire en place a été mis en évidence. Un micro-vase à bossettes typique de l'Artenacien (*fig. 2, n° 5*) a été trouvé intact et en position verticale dans le négatif du poteau 65. Le sédiment prélevé dans la structure 065 a montré la présence de charbons dont l'un a livré une date cohérente pour une phase récente du Néolithique final de tradition arténacienne (Poz-61220 : 3985 ± 30 BP, soit 2576 - 2462 av. J.-C. à 95,4 % de certitude).

De cet ensemble, il ne ressort aucun plan architectural cohérent, au mieux un alignement de trois trous de poteau, mais la contemporanéité de chacun des creusements n'est pas avérée. En dehors du petit vase à bossettes, le mobilier trouvé, probablement résiduel, ne livre aucune information pertinente.

L'ensemble C

Il est constitué de sept trous de poteau et d'une fosse pour laquelle il est difficile de déterminer si elle fonctionnait avec l'ensemble (*fig. 2, n° 9*). Les diamètres des trous

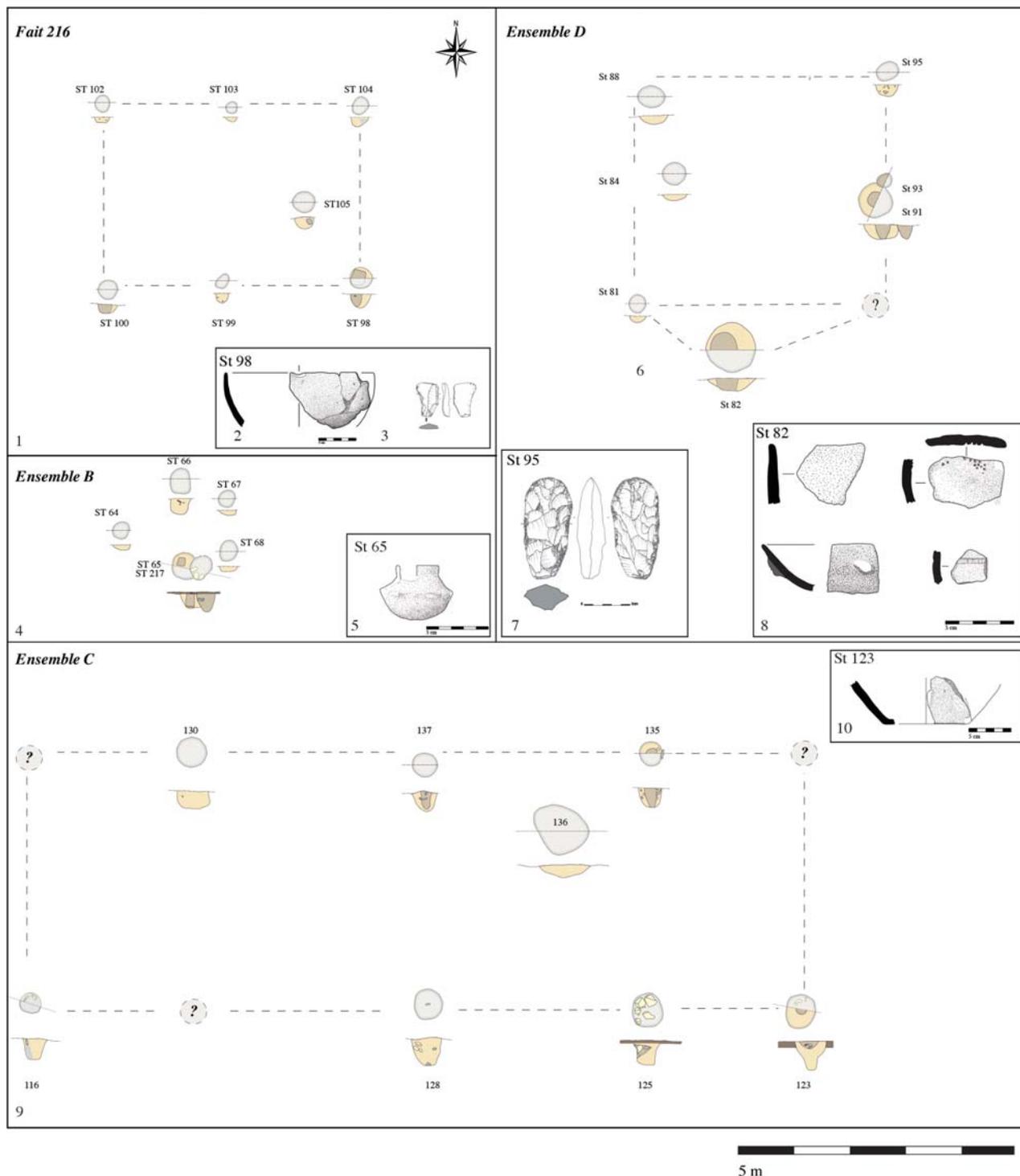


Figure 2 : 1 – Planimétrie du Fait 216 (DAO : A. Dufournet et J. Recchia) ; 2 – Vase hémisphérique trouvé dans la St 98 (Dessin et DAO : J. Recchia) ; 3 – Microdenticulée trouvée dans la St 98 (Dessin : J. Papon) ; 4 – Planimétrie de l'ensemble B (DAO : A. Dufournet et J. Recchia) ; 5 – Micro-vase à bossette trouvé dans la St 65 (Dessin et DAO : J. Recchia) ; 6 – Planimétrie de l'ensemble D (DAO : A. Dufournet et J. Recchia) ; 7 – Ébauche de hache issue de la St 95 (Dessin : J. Papon) ; 8 – Mobilier céramique trouvé dans la St 82 (Dessin et DAO : J. Recchia) ; 9 – Planimétrie de l'ensemble C (DAO : A. Dufournet et J. Recchia) ; 10 – Vase à fond plat trouvé dans la St 123 (Dessin et DAO : J. Recchia)

de poteau sont compris entre 0,42 et 0,56 m. Les profondeurs conservées varient entre 0,33 et 0,53 m. Excepté celui du trou de poteau 130, tous les creusements ont livré des fragments de calcaire sub-lithographique, pour certains agencés en calage de poteau. Les trous de poteau 135 et 137 montrent les négatifs des poteaux. L'ensemble dessine un bâtiment rectangulaire, mesurant environ 15 x 5 m. Trois trous de poteau, probablement complètement détruits par la pédogenèse, font cependant défaut dans la reconstitution. Le mobilier céramique (*fig. 2, n° 10*) et lithique, certainement en position résiduelle, est à situer entre le Néolithique final et l'âge du Bronze.

L'ensemble D

Ce sont sept trous de poteaux qui ont été identifiés, de 0,25 à 0,90 m de diamètre et d'une profondeur conservée entre 0,10 et 0,25 m. Des négatifs de poteaux sont visibles dans les trous de poteau 082, 093 et 098 et des vestiges de calage ont été trouvés dans les 091 et 095 (*fig. 2, n° 6*). L'organisation des trous de poteau de cet ensemble paraît peu évidente. Si l'on admet la présence d'un trou de poteau au sud de la structure 091, on peut alors supposer l'existence d'un bâtiment subquadrangulaire de 5 x 5 m, pourvu d'un appentis supporté par le poteau 082.

C'est dans ce dernier qu'ont été trouvés 20 tessons de céramique dont deux qui renvoient à l'Artenacien (*fig. 2, n° 8*). La fouille du trou de poteau 095 a permis la mise au jour d'un fragment de hache brûlée ainsi qu'une ébauche de hache taillée dans un silex jurassique à grain très fin dont les origines sont à chercher dans la vallée du Clain, où ce silex est employé pour le façonnage de haches (*fig. 2, n° 7*).

L'ensemble E

Seize creusements constituent cet ensemble, dont le diamètre varie entre 0,50 m et 1 m pour une profondeur conservée allant de 0,25 m à 0,37 m, à l'exception du creusement 153, dont la profondeur conservée est de 0,70 m pour un diamètre de 0,55 m, et le creusement de la structure 220, d'un diamètre d'1 m et d'une profondeur conservée de 0,68 m. Des vestiges de calages de poteau en calcaire sub-lithographique sont présents dans au moins sept structures (*fig. 3*).

C'est au sein de cet ensemble de creusements, tant dans le comblement des structures que dans l'UPS 7, qu'a été enregistrée la plus forte densité de mobilier céramique ainsi que la plus faible fragmentation de celui-ci. De nombreux fragments altérés par une cuisson secondaire sont concentrés au sud. Ces différents aspects du mobilier céramique nous permettent de considérer sa présence comme étant liée au fonctionnement de cet ensemble, sans exclure qu'une partie des éléments les plus fragmentés puisse provenir des phénomènes taphonomiques que nous avons déjà mentionnés. La production céramique n'est cependant pas assez caractéristique pour distinguer le Néolithique de la Protohistoire.

Concernant l'organisation des creusements, celle-ci n'est pas évidente à interpréter. À cet endroit, la lecture des niveaux d'apparition des structures est fortement perturbée puisque la pédogenèse a en effet considérablement homogénéisé les niveaux encaissants et le sédiment encaissé. À partir de la typologie des creusements conservés, il est possible d'avancer une hypothèse de restitution d'un bâtiment de 6 m de long sur 5 m de large.

LES ENCLOS ANNULAIRES FOSSOYÉS

À côté des fosses et des ensembles de trous de poteaux mis en évidence, deux structures particulières de nature non domestique ont été reconnues. Il s'agit d'enclos matérialisés par des fosses et fossés circulaires, associés pour l'un à des concentrations de mobilier contenus dans l'UPS 7.

L'enclos annulaire 50

D'un diamètre de 10 m, le fossé annulaire (St 41) est conservé sur 0,40 m environ de

profondeur (*fig. 4, n° 4*). Au total, 254 fragments de céramique et 66 éléments lithiques ont été trouvés dans son comblement et sont attribuables au Néolithique et/ou à l'âge du Bronze (*fig. 4, n° 5 à 11*). Il est cependant à noter la présence de plusieurs fragments de bords probablement constitutifs d'un même grand vase à paroi épaisse au bord souligné d'une ligne de perforations, qui pourrait inviter à une attribution au Campaniforme (Besse, 1996). Le mobilier lithique, illustré par 88 pièces pour la plupart en silex jurassique et dans une moindre mesure en silex crétacé noir, comprend une armature difficile à déterminer, deux grattoirs sur éclats débités par percussion dure et trois microdentculées produites sur lames. Le fossé est recoupé par un creusement d'époque moderne (St 33) de nature incertaine.

Au centre de cette structure, une fosse ovale (St 35) de 1,70 m par 2,60 m, n'a livré que peu de mobilier. Une couronne de prémolaire y fût cependant découverte : s'agit-il de l'ultime vestige d'une sépulture disparue, dans ce cas, sans doute prélevée très peu de temps après les funérailles, puisqu'aucun autre reste du squelette ne subsisterait ? Ou plutôt, cette dent isolée s'est-elle déposée dans la fosse avec les terres de comblement issues de l'habitat et/ou des colluvions ? Les restes humains erratiques ne sont en effet pas rares sur les sites d'habitats néolithiques et protohistoriques. Pour ne citer que deux exemples du Néolithique final arténacien régional, nous mentionnerons en Angoumois un fémur isolé au Fort des Anglais à Mouthiers-sur-Boëme (Gomez de Soto, 1981, p. 10), en Saintonge les « restes humains hors de tout contexte funéraire avec une répartition qui semble tout à fait aléatoire » à Diconche à Saintes (Burnez, 1999, p. 281). Le mobilier lithique comme le mobilier céramique sont quant à eux peu significatifs, également à situer entre le Néolithique final et le Bronze ancien. À noter cependant la présence d'une pièce en silex turonien de la région du

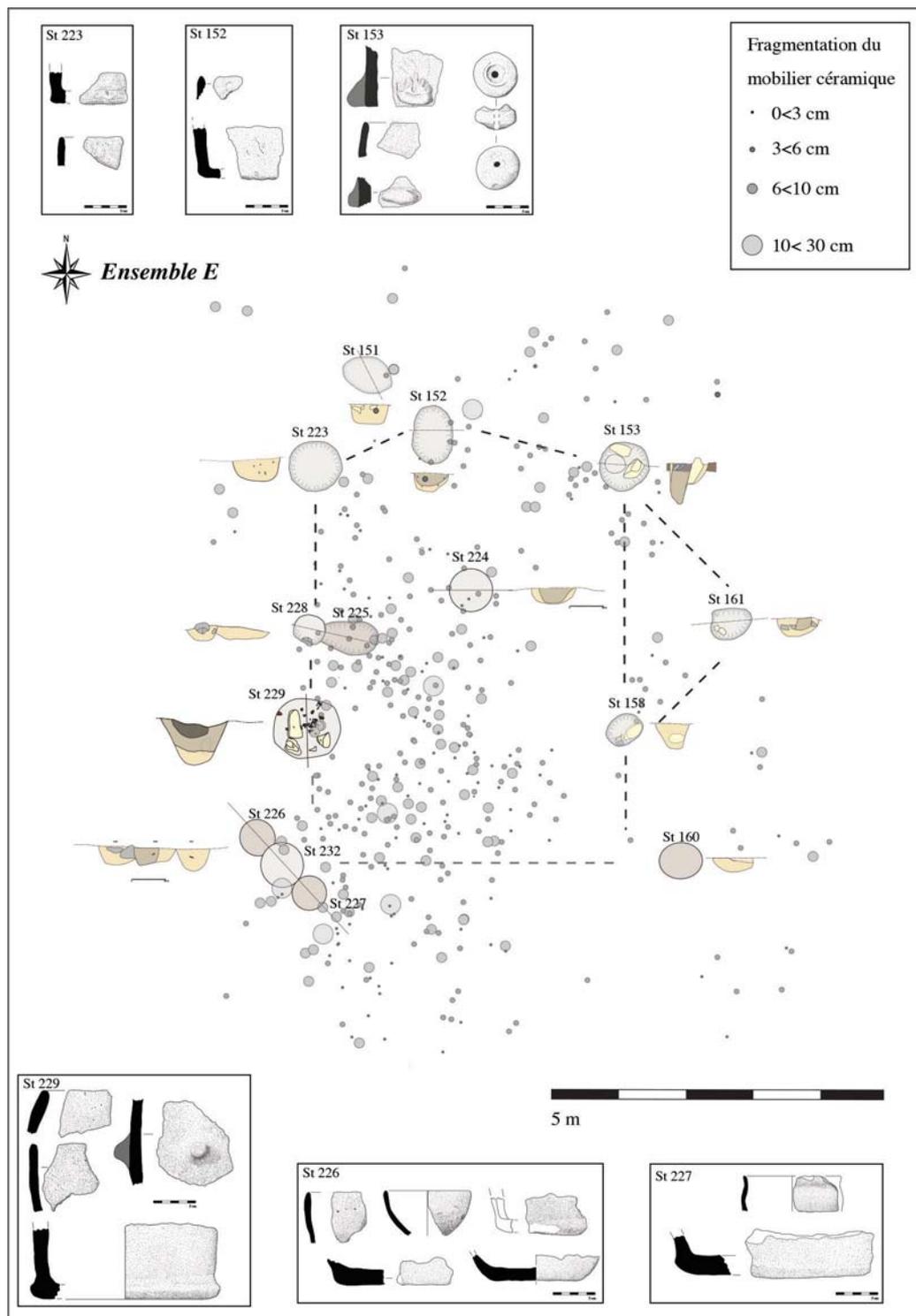


Figure 3 : Planimétrie de l'ensemble E (DAO : A. Dufournet et J. Recchia), distribution spatiale et fragmentation du mobilier céramique et échantillon du mobilier céramique (Dessin et DAO : J. Recchia).

Grand-Pressigny, un éclat probablement d'épannelage de livre de beurre. D'un point de vue chrono-culturel, la phase classique de production des livres de beurre se situe au Néolithique final. E. Ihuel (Ihuel 2008), situe l'arrêt de la production pressignienne à la fin du Campaniforme.

Un fragment de coque de noix carbonisée de la St 35 a été daté (Poz-61217 : 3850 ± 30 BP, soit 2458 - 2269 av. J.-C. à 95,4 % de certitude) et se rapporte donc au Néolithique final. Compte tenu du contexte taphonomique de « La Petite Moussigère », nous ne pouvons

écarter la possibilité que les vestiges de coques de noisettes, comme d'ailleurs la céramique ou la couronne de prémolaire, soient intrusifs, autrement-dit, parvenus là avec les terres de comblement. D'autres fragments de coques de noisettes carbonisées ont cependant été prélevés dans la structure 37 située à proximité.

Un des charbons prélevés dans la structure 41 a fait l'objet d'une datation (Poz 61218 : 3760 ± 30 BP, soit 2287 - 2125 av. J.-C. à 95,4 % de certitude), cohérente également pour un Néolithique final tardif contemporain du Campaniforme ou le début de l'âge du Bronze, mais comme pour la structure 35, il n'est pas possible de déterminer si elle documente bien l'enclos. Nous soulignerons toutefois que les plages de datation des échantillons de la fosse et du fossé ne sont qu'en partie compatibles, la plage de datation du charbon du fossé ne s'inscrivant dans celle de la coque de noisette de la fosse que pour sur une courte durée de 18 ans, dans leur fourchette de chevauchement de 2287 à 2269 cal BC. Pris globalement, la fourchette de la date du charbon du fossé serait plus récente que celle de la coque de noisette, et ce décalage serait encore accentué si l'effet « vieux bois » joue un rôle, ce que nous ignorons.

Le double enclos annulaire 150

Situé à l'ouest de l'emprise, cet enclos est matérialisé par un fossé externe conservé sur 0,90 m de profondeur et discontinu, dont le profil en Y suppose la présence d'une palissade, et d'un fossé interne circulaire conservé sur 0,40 m de profondeur, à fond plat (fig. 4, n° 1). Le remplissage du fossé interne est caractérisé par un niveau charbonneux, contenant de la céramique présentant des traces de cuisson secondaire et trois quarts du mobilier lithique étant brûlé. Ces traces de surcuisson, comme la vitrification importante des charbons indiquent un probable incendie. Un charbon de ce niveau (St 9) a livré une datation du Néolithique final, mais correspond à une séquence largement plus ancienne que celles de l'enclos 50 (Poz-61221 : 4085 ± 30 BP, soit 2701 - 2566 av. J.-C. à 95,4% de certitude).

Si fosse funéraire il y a, celle-ci se trouve en dehors de l'emprise de fouille.

Le mobilier céramique trouvé dans les structures s'élève à 164 tessons et comme le mobilier lithique, limité à 14 pièces, pose des difficultés d'attribution chrono-culturelle (fig. 4, n° 2 et 3). En effet, les vases à fond plat sont peu diagnostiques, étant attestés du Néolithique récent à la fin de la Protohistoire, tandis que les boutons de préhension disparaissent à peu près totalement après le Bronze ancien en Centre-Ouest.

Des vestiges néolithiques résiduels dans les enclos ?

Les enclos à vocation funéraire démontrée ou présumée sont connus à proximité de l'occupation de « La Petite Moussigère ». À 3 km, le site des Marais,

sur le territoire de la même commune, est occupé par un ensemble d'enclos circulaires découverts en prospection aérienne. Un seul des enclos annulaires, ce dernier double, y a été fouillé (Coupey et Gomez de Soto, 2013). Une fosse sépulcrale en occupait le centre, au sein de laquelle gisaient trois inhumations successives. Les datations radiocarbone sur ossements humains, conformes au mobilier céramique livré par le fossé extérieur (le fossé intérieur s'est révélé stérile), ont permis de situer cette sépulture au Bronze ancien.

Il est avéré que dès la période des vases campaniformes les enclos fossoyés funéraires se mettent en place en Centre-Ouest, comme ailleurs en Europe occidentale (Tcheremissinoff et al., 2011). L'enclos 50, à simple fossé, est peu caractéristique, mais la fosse interne, si elle faisait bien partie de la même structure et si toutefois elle présentait alors effectivement un caractère funéraire, inviterait à une date ancienne au Bronze ancien, au plus tard au Bronze moyen, voire même au Campaniforme si les tessons du vase à bord souligné de perforations appartiennent bien au mobilier primaire du fossé et si le charbon daté n'y est pas intrusif : en Centre-Ouest, aucun enclos possédant une fosse sépulcrale dans l'aire interne ne peut être attribué à une date postérieure au Bronze moyen (Ernaux et al., 1999 ; Coupey et Gomez de Soto, 2013 ; Gomez de Soto et al., 2017, p. 351). Quant à l'enclos 150, avec son double fossé, il montre lui aussi avec ses fossés concentriques une typologie compatible avec ceux du début de l'âge du Bronze, par exemple celui des Marais, mentionnés ci-dessus, ou celui à triple fossé de Pouillac-le-Treuil à Cran-Chaban en Charente-Maritime (Barbier, 1998). Comme pour celui des Marais, la fonction funéraire de ce dernier est avérée, ce qui n'est pas le cas, rappelons-le, pour le nôtre.

Les enclos de « La Petite Moussigère » apportent encore deux autres leçons particulièrement instructives :

- la fonction funéraire de telles structures est une fois encore non avérée, observation de longue date admise, toutes périodes confondues (Ernaux et al., 1999) et ce, âge du Fer compris (Gomez de Soto et al., 2009a et b). Une interprétation funéraire pour de telles structures n'est donc pas systématiquement légitime, n'étant certaine que pour quelques cas. En débattre ici dépasserait par trop le cadre de cet article (cf. Gomez de Soto et al., 2009a et b) ;

- le mobilier livré par le colmatage des fossés peut n'être que peu, voire nullement, significatif quant à la datation du creusement des fossés. La dispersion aléatoire des tessons et des silex paraît indiquer qu'ici, un important mobilier résiduel abondant sur un site occupé au cours du Néolithique final a probablement été accidentellement introduit dans les creusements de concert avec les terres de comblement. Cette observation montre une fois de plus la difficulté à dater un enclos fossoyé en l'absence de mobilier en position de dépôt primaire volontaire indiscutable ou de sépulture certaine.

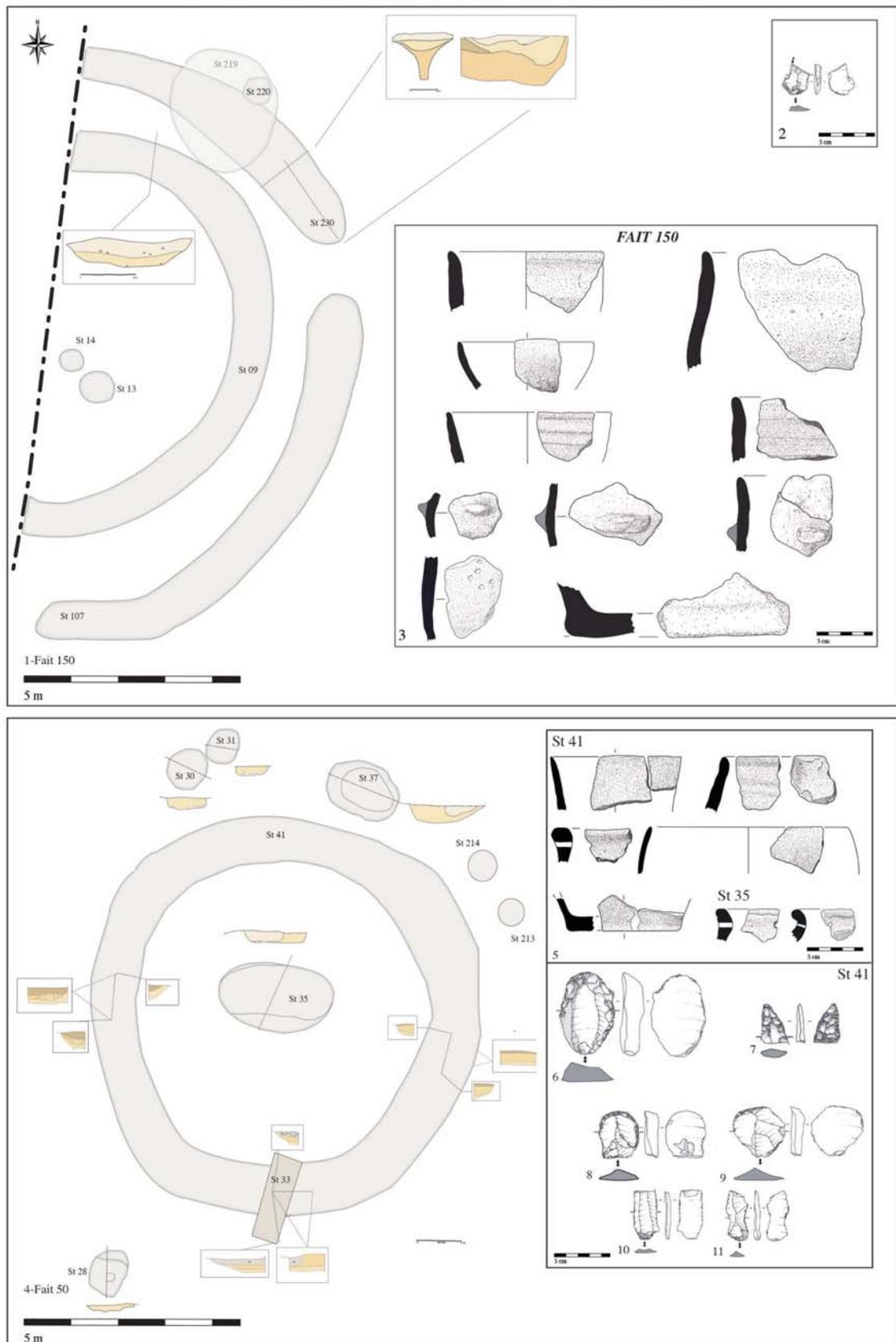


Figure 4 : 1 – Planimétrie et coupes choisies du Fait 150 (DAO : A. Dufournet et J. Recchia) ; 2 – Burin (Dessin : J. Papon) ; 3 – Mobilier céramique trouvé dans les St 09, 107 et 230 (Dessin et DAO : J. Recchia) ; 4 – Planimétrie du Fait 50 ; 5- Échantillon du mobilier céramique trouvé dans les St 41 et 35 (Dessin et DAO : J. Recchia) ; 6 et 8 : Grattoirs trouvés dans la St 41 (Dessin : J. Papon) ; 7 : Armature perçante trouvée dans la St 41 (Dessin : J. Papon) ; 9 – Racloir trouvé dans la St 41 (Dessin : J. Papon) ; 10 et 11 : Microdenticulées trouvées dans la St 41 (Dessin : J. Papon)

Plus généralement, l'étude de la sédimentation du site de « La Petite Moussigère » comme celle des mobiliers lithiques et céramiques montrent toute la difficulté à situer chrono-culturellement les différentes occupations. D'une part, en dehors de quelques éléments, le mobilier n'est pas suffisamment caractérisant pour pouvoir permettre de trancher entre des occupations au Néolithique final et une au Bronze ancien, les deux étant finalement possibles. D'autre part, la situation du mobilier, en position primaire ou alors remobilisé lors des colluvionnements issus du promontoire qui domine le site, est difficilement appréciable. Le diagnostic est encore plus complexe pour les fossés des enclos, dont le mobilier paraît essentiellement - voire totalement - résiduel et issu de terres de comblement issues de l'habitat.

Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il semble permis de reconnaître deux phases d'occupation au moins pour l'habitat :

- l'une, à l'Artenacien, est identifiable grâce à une anse nasiforme et au micro-vase à bossettes ;

- l'autre, au Campaniforme, l'est à partir des tessons du vase à perforations sous le bord (Besse, 1995). L'absence de tessons de gobelet campaniforme à « La Petite Moussigère », qui n'est pas sans évoquer celle du site d'habitat du « Bois de Mativo » à Magnac-sur-Touvre en Charente (Gomez de Soto, 1980, p. 30 et fig. 7 ; Besse, 1996, *passim*), ne doit pas conduire à rejeter cette proposition, particulièrement intéressante compte tenu de la grande rareté des habitats campaniformes en Centre-Ouest.

Quant aux enclos, leur creusement au Campaniforme ou au Bronze ancien ne peut être que suggéré, mais uniquement à partir de leur typologie, faute de mobilier diagnostique.

REMERCIEMENTS

Il est important pour nous de remercier l'équipe de terrain : A. Ajas, C. Bartalini, N. Carquigny, J.-B. Caverne, A. Dufournet, C. Millereux, A. Taylor, ainsi que A. Hauzeur et M. Ruet.

BIBLIOGRAPHIE

- Ard V., Blin A., Camus A., Mathé V., Mens E., Papon J., Polloni A., Ponc D.
2016 : Architecture et fonctionnement d'une tombe mégalithique de type angoumoisien : le dolmen de « La Petite Pérotte » (Fontenille, Charente), in Cauliez J., Sénépart I., Jallot L., Labriffe P.-A., Gutherz X., Gilabert C., Thirault É. (dir.), Ard V., Hasler A. (coll.), *De la tombe au territoire*, XI^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Montpellier, 24-27 sept. 2014, Toulouse, Éditions Archives d'Écologie Préhistorique, p. 25-37.
- Barbier S.
1998 : Des enclos funéraires du Bronze ancien à Cran-Chaban, in R. Joussaume (dir.), *Les premiers paysans du Golfe. Le Néolithique dans le Marais poitevin*, Chauray, Éditions Patrimoines et Médias, p. 64-65.
- Besse M.
1996 : *Le Campaniforme en France, Analyse de la céramique d'accompagnement*, Oxford, Archaeopress (BAR International Series, 635), 56 p.
- Burnez C.
1976 : *Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France*, Paris, Société préhistorique française (Mémoires, 12), 374 p.
- Burnez C.
1999 : Le funéraire, in Burnez C., Fouéré P. (dir.), *Les enceintes néolithiques de Diconche à Saintes (Charente-Maritime), Une périodisation de l'Artenac*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises (Mémoires, XV) et Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 25), p. 281-282.
- Coupey A.-S., Gomez de Soto J.
2013 : Enclos funéraire du Bronze ancien des Marais à Puyréaux (Charente), *Bulletin de l'APRAB*, t. 11, p. 28-31.
- Ernaux P., Farago-Szekeres B., Gomez de Soto J.
1999 : Enclos funéraire du Bronze ancien du Fief du Chail à Port-d'Envaux (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 96, n° 1, p. 53-62.
- Gomez de Soto J.
1980 : *Les Cultures de l'âge du Bronze dans le Bassin de la Charente*, Périgueux, Fanlac, 119 p.
- Gomez de Soto J.
1981 : « Fort-des-Anglais », *Mouthiers-sur-Boëme (Charente)*, rapport de fouille programmée, DRAC, Service régional de Poitou-Charentes, Poitiers, inédit.
- Gomez de Soto J., Lejars T. (coord.), Bertrand I., Boulestin B., Ducongé S., Kerouanton I., Robin K.
2009a : Lieux de culte des âges du Fer en Centre-Ouest, in Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007, t. I, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire, XXXIV), p. 227-244.
- Gomez de Soto J., Pautreau J.-P. [cord.], Ducongé S., Marchadier E., Maguer P., Soyer C., 2009b : Nécropoles et pratiques funéraires du premier et du début du deuxième Âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et Limousin, in Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007, t. I, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire, XXXIV), p. 209-225.
- Gomez de Soto J., Kerouanton I., Maitay C.
2017 : Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final dans le Centre-Ouest de la France (région Poitou-Charentes et ses marges), in Lachenal T., Mordant C., Nicolas T., Véber C. (dir.), *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale, de la Mer du Nord à la Méditerranée (XVII^e-XIII^e siècle av. J.-C.)*, actes du colloque APRAB "Bronze 2014", Strasbourg, 17-20 juin 2014, Strasbourg, (Mémoires d'Archéologie du Grand Est, 1), p. 343-362.
- Ihuel E.
2008 : *De la circulation des grandes lames à la circulation des poignards, Mutations des productions lithiques spécialisées dans l'Ouest de la France du V^e au III^e millénaire*, Thèse de doctorat, Université Paris X, 394 p., inédit.
- Laporte L., Gomez de Soto J.
2001 : Germignac et Lamérac : perles discoïdes et anneaux-disques dans le Centre-Ouest de la France. *Revue archéologique de l'Ouest*, 18, p. 13-26.
- Tchéremissinoff Y., Convertini F., Fouéré P., Salanova L.
2011 : La sépulture campaniforme de « La Folie », Poitiers (Vienne), in L. Salanova et Y. Tchéremissinoff (dir.), *Les sépultures individuelles campaniformes en France*, Paris, CNRS Éditions, (Supplément à Gallia Préhistoire ; XLI), p. 11-19.